

**Stratégie régionale  
d'élimination du cancer  
du col de l'utérus  
pour la Méditerranée  
orientale :  
Résumé d'orientation**





## Justification et objectif de la stratégie

Bien qu'il s'agisse d'une maladie qui peut être évitée et guérie, le cancer du col de l'utérus est source d'une grande souffrance pour les femmes du monde entier, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Pour faire respecter le droit à la santé des adolescentes et des femmes, il est important de s'attaquer aux disparités en matière d'accès à des services de santé de qualité.

En 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) s'est fixé pour objectif d'éliminer le cancer du col de l'utérus en tant que problème de santé publique dans le monde à l'horizon 2120. Pour réaliser cet objectif, les États Membres de l'OMS devraient s'efforcer d'atteindre les cibles intermédiaires suivantes pour l'intensification d'ici 2030 :

- 90 % des filles sont entièrement vaccinées contre le papillomavirus humain (VPH) à l'âge de 15 ans ;
- 70 % des femmes bénéficient d'un dépistage réalisé à l'aide d'un test de haute performance à l'âge de 35 ans, puis de nouveau à 45 ans ;
- 90 % des femmes qui présentent des lésions précancéreuses sont traitées et 90 % des femmes atteintes d'un cancer invasif sont prises en charge.

Afin de s'appuyer sur la dynamique créée par la Stratégie mondiale en vue d'accélérer l'élimination du cancer du col de l'utérus en tant que problème de santé publique<sup>1</sup>, une stratégie régionale d'élimination du cancer du col de l'utérus a été élaborée pour la Région OMS de la Méditerranée orientale ; celle-ci est adaptée aux contextes religieux, culturels, sociaux, économiques et géographiques de la Région.

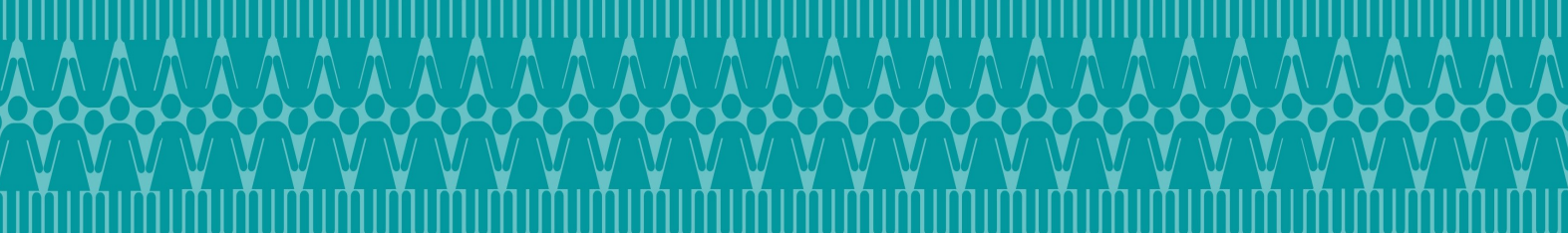


**La stratégie régionale est un outil qui permet de mettre au point des stratégies nationales et des plans de mise en œuvre dans les pays/territoires de la Région pour atteindre et maintenir les cibles énoncées dans la Stratégie mondiale en vue d'accélérer l'élimination du cancer du col de l'utérus.**

## Processus d'élaboration de la stratégie

La stratégie régionale a été élaborée en plusieurs phases. La première phase comprenait une enquête d'évaluation de l'état de préparation et un plan de participation des parties prenantes, suivis de l'élaboration d'une analyse de la situation qui a permis d'éclairer le projet initial de la stratégie régionale. Le projet de stratégie a été communiqué aux représentants des États Membres et à des experts techniques, puis a fait l'objet de discussions plus approfondies lors d'une consultation régionale qui s'est tenue en ligne du 7 au 9 juin 2022. Enfin, une consultation

<sup>1</sup> Stratégie mondiale en vue d'accélérer l'élimination du cancer du col de l'utérus en tant que problème de santé publique. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2020 (<https://www.who.int/fr/publications/i/item/9789240014107>, consulté le 13 décembre 2022).



écrite en ligne qui visait à permettre aux parties prenantes (y compris la société civile) de contribuer davantage à la stratégie a été organisée du 26 août au 6 septembre 2022. Tous les résultats ont ensuite été synthétisés et regroupés pour élaborer la stratégie.

## Contenu de la stratégie

La stratégie régionale définit les cinq domaines d'action stratégique pour la Région de la manière suivante :

- **Action stratégique 1** : Renforcer la prévention primaire en accélérant l'introduction du vaccin anti-VPH et en améliorant la couverture.
- **Action stratégique 2** : Améliorer le dépistage du cancer du col de l'utérus et le traitement des lésions précancéreuses.
- **Action stratégique 3** : Réduire la souffrance causée par le cancer du col de l'utérus en renforçant la disponibilité des services de diagnostic précoce, de traitement, de réadaptation et de soins palliatifs.
- **Action stratégique 4** : Renforcer les systèmes de santé pour assurer une prestation intégrée, efficiente et équitable de services de qualité pour les trois piliers de la vaccination, du dépistage et du traitement, ainsi que des systèmes de suivi et d'évaluation appropriés et efficaces.
- **Action stratégique 5** : Améliorer la communication, le plaidoyer et la mobilisation sociale pour lutter contre la réticence face à la vaccination, accroître la sensibilisation à la prévention et au traitement et renforcer l'acceptabilité du diagnostic.

Ces actions s'appuient sur les trois piliers essentiels de la Stratégie mondiale (actions 1 à 3) ainsi que sur deux catalyseurs pertinents pour la Région (actions 4 et 5) : le renforcement des systèmes de santé ; et l'amélioration de la communication, du plaidoyer et de la mobilisation sociale. Ces actions transversales supplémentaires ont été incluses, car elles contribuent à améliorer l'intégration globale des services et des résultats sanitaires dans la Région et viennent appuyer d'autres objectifs régionaux en matière de santé et de développement.

Un cadre d'orientation pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation dans la Région figure également dans la stratégie. Il propose des cibles et des indicateurs pour l'évaluation continue des progrès accomplis en vue d'atteindre le seuil d'élimination. Les principales cibles comprennent les cibles 90-70-90, ainsi que l'objectif global d'élimination consistant à ramener l'incidence du cancer du col de l'utérus à moins de 4 cas pour 100 000 femmes par an et à réduire le rapport mortalité/incidence. Pour atteindre ces cibles, il faudra s'attacher à renforcer les bases de données et les registres nationaux sur la vaccination, le dépistage et l'incidence du cancer, y compris les systèmes d'orientation-recours et de suivi des patientes et les parcours de soins standard.

## Orientations futures

Le cancer du col de l'utérus est unique en ce sens qu'il s'agit d'une maladie non transmissible causée par un agent infectieux. Cette maladie peut être difficile à prendre en charge dans des structures cloisonnées du système de santé, car une lutte efficace nécessite une collaboration entre les groupes du système de santé, à tous les niveaux, qui n'ont peut-être jamais coopéré auparavant. Cependant, étant le seul cancer presque entièrement causé par un agent infectieux, le cancer du col de l'utérus est le premier cancer que la communauté mondiale a tenté d'éliminer. Toutes les femmes ont le droit de bénéficier de services de santé de qualité, et elles-mêmes, leurs familles et leurs communautés méritent que nous déployions des efforts collectifs du mieux possible pour nous unir autour de cet objectif commun.

La présente stratégie traduit l'engagement de tous les pays et territoires de la Région de la Méditerranée orientale à réduire la souffrance causée par le cancer du col de l'utérus en renforçant la prévention (vaccination et dépistage), la détection précoce (dépistage et diagnostic) et le traitement. Tous les pays et territoires de la Région s'efforceront :

- d'atteindre et de maintenir un taux d'incidence inférieur à la cible d'élimination, soit moins de 4 cas pour 100 000 femmes par an ; et
- de réduire le rapport mortalité/incidence du cancer du col de l'utérus<sup>2</sup>.

Les États Membres dont les données de routine indiquent qu'ils sont déjà en deçà de la cible d'élimination s'engageront également à réduire le rapport mortalité/incidence au moyen de la détection précoce et à atténuer les souffrances souvent causées par un diagnostic tardif, tout en continuant à renforcer les registres du cancer.

Les États Membres peuvent choisir d'adopter une cible de réduction relative de l'incidence dans leurs stratégies nationales si les données actuelles suggèrent qu'elles sont en dessous de la cible d'élimination mondiale.

Pour tous les États Membres, l'importance de continuer à renforcer les registres du cancer et de mettre en place des systèmes qui permettent de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des cibles constituera un élément essentiel de cette stratégie.

L'OMS collaborera avec ses États Membres et ses partenaires pour soutenir conjointement la mise en œuvre de la stratégie régionale afin d'améliorer l'accès à la vaccination contre le VPH, au dépistage, au traitement des lésions précancéreuses et à la prise en charge du cancer du col de l'utérus, et à terme, parvenir à l'élimination de cette maladie dans la Région.

---

<sup>2</sup> Le rapport mortalité/incidence permet de comparer le nombre de décès dus au cancer du col de l'utérus par rapport au nombre de nouveaux cas diagnostiqués sur une période donnée. Il peut être mesuré à l'aide des données recueillies systématiquement dans les registres du cancer et des décès, et variera selon la qualité et l'exhaustivité des données ainsi que selon leur obtention en temps voulu. Avec des sources de données fiables, lorsque le cancer du col de l'utérus est diagnostiqué à un stade plus avancé où la guérison est moins probable, le rapport mortalité/incidence sera plus élevé. Une baisse du taux de mortalité par rapport à l'incidence peut indiquer une meilleure détection du cancer du col de l'utérus à un stade précoce grâce au dépistage ou une sensibilisation accrue aux symptômes de la maladie et/ou une amélioration de la disponibilité du traitement et de son accessibilité. Il convient de noter que le rapport mortalité/incidence NE représente PAS la même chose que la survie, qui nécessite des données individuelles comportant un lien entre le suivi et l'issue de la maladie pour chaque cas.